

Ici et ailleurs

•Médicaments
Le cannabis thérapeutique va être autorisé au Royaume-Uni

Le cannabis thérapeutique va être autorisé au Royaume-Uni sur prescription à partir de l'automne, a annoncé hier le ministre britannique de l'Intérieur Sajid Javid. "Cela aidera les patients avec des besoins médicaux spécifiques mais cela ne constitue en aucun cas un premier pas vers la légalisation du cannabis à usage récréatif", a nuancé le ministre dans un communiqué. Plusieurs cas de personnes malades se soignant illégalement à l'aide de produits dérivés du cannabis, dont deux enfants souffrant d'épilepsie, prenant de l'huile de cannabis, avaient récemment été médiatisés.

• Religion
Un fidèle, une graine



Profitant de la visite d'une des paroisses de la congrégation religieuse La parole de Dieu Liloba na Nzambé dont il a la charge, notamment celle de Bel-Air, le pasteur Bienvenue Sébastien Zita a annoncé la mise en place d'un projet fédérateur dénommé "Un fidèle, une graine". Cette initiative vise à mettre en place des activités génératrices de revenus. Après la Ngounie, le Moyen-Ogooué et le Woleu-Ntem, le responsable national prophétique de cette église visitait les fidèles de Libreville dans le but de redynamiser les activités des paroisses qui existent et lancer la création de nouvelles sur l'ensemble du territoire national.

Et c'est dans l'union qu'on bâtit une nation forte. Il faut promouvoir l'amour du prochain, à tout instant pour bénéficier de la grâce de Dieu", a-t-il enseigné à ses ouïles. Le président du bureau local de cette paroisse, Luther Mba, a saisi cette opportunité pour saluer le responsable national et sa délégation. "Nous sommes heureux de votre visite ici à Bel-Air. La création de sept paroisses en deux ans est une œuvre immense et nous vous en félicitons pour l'accomplissement de ce travail. La construction des paroisses de Bitam, Oyem, Ndéné et tout dernièrement à Lambaréné, nous prouve votre dynamisme et nous reconforte pour l'épanouissement de l'œuvre de Dieu", avait-il souligné.

Rassemblés par F.S.L et J.M

Enseignement supérieur/Université Omar Bongo

Historiens et archéologues vantent leurs disciplines

Rudy HOMBENET A.

Libreville/Gabon

Enseignants et étudiants d'histoire et d'archéologie sont réunis depuis hier à l'UOB pour débattre des questions relatives au fonctionnement de leur département et de celles de l'évolution de la recherche sur le plan national.

COMME les autres départements qui composent la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) de l'Université Omar Bongo (UOB), celui d'Histoire et Archéologie a organisé hier ses "Journées de l'historien et archéologue".

A cette occasion, une conférence-débat s'est tenue dans l'amphithéâtre de Licence 1 dudit département, sous le thème: "L'état de la recherche historique au Gabon". Devant les étudiants, les enseignants, dont Fabrice Anicet Moutangou, Aristide Thierry Midepe, Ferréol Moussounda, Roger Mboumba Mbina et les autres ont abordé des questions inhérentes à l'histoire de notre pays. Parmi les sujets soulevés, figuraient "L'étude d'impact en archéologie au Gabon", "L'histoire du Gabon, un peuple gabonais à l'aube de la colonisation de Joseph Ambourwet Avarot : grille de lecture, Aperçu sur la recherche en histoire de l'Antiquité gréco-romaine du Gabon", etc.

Quelles sont les forces de ce département, notamment sur le plan de la recherche historique ? Et ses faiblesses ? Des questions auxquelles les intervenants ont tenté d'apporter des réponses. Le Dr Aristide Thierry Midepe soutient la thèse selon laquelle la recherche historique au Gabon est à un niveau très avancé. Relevant toutefois que, dans son élan, elle rencontre des obstacles. Il dénonce à cet effet l'absence de soutien à plusieurs niveaux. "La recherche souffre d'un manque d'espace de vulgarisation. Dans notre département, nous manquons de bibliothèque, pour mieux vulgariser l'ensemble des travaux réalisés sur le Gabon. Pourtant, sur le plan historique, nous avons des travaux importants", note l'historien.

De son côté, Dr Fabrice Anicet Moutangou a, dans sa communication, montré l'intérêt de l'œuvre de Joseph Ambourwet Avarot. On a appris de ses explications que cet historien, via ses travaux, a permis de retracer les comportements des peuples du Gabon. Il était le pionnier dans l'étude de ces peuples, insiste l'orateur. De la communication de M. Moutangou, l'on a appris, entre autres, que l'anthropophagie a été pratiquée par certains peuples dit Omyene du Gabon. Pour répondre à une question suscitée par cette pratique, l'universitaire explique, à travers les travaux de Joseph Ambourwet Avarot, que "la mémoire collective a tendance à penser que c'est une pratique propre aux peuples du Nord. D'après Ambourwet Avarot, certains peuples qui composent ce groupe l'auraient pratiquée (l'anthropophagie) au cours de leur histoire". Et d'ajouter que l'œuvre de cet illustre historien a "servi de torche aux différentes générations de chercheurs qui ont abordé cette problématique".



Photo : R.H.A



Photo : R.H.A

Pour Dr Fabrice Anicet Moutangou (c) les travaux de Joseph Ambourwet Avarot révèlent certaines pratiques méconnues des peuples Omyéné. Photo de droite : Enseignants et étudiants mobilisés à l'occasion de leurs journées.

pondre à une question suscitée par cette pratique, l'universitaire explique, à travers les travaux de Joseph Ambourwet Avarot, que "la mémoire collective a tendance à

penser que c'est une pratique propre aux peuples du Nord. D'après Ambourwet Avarot, certains peuples qui composent ce groupe l'auraient pratiquée (l'anthropophagie)

au cours de leur histoire". Et d'ajouter que l'œuvre de cet illustre historien a "servi de torche aux différentes générations de chercheurs qui ont abordé cette

problématique". Aujourd'hui, historiens et archéologues exposeront l'ensemble de leurs recherches avant de boucler cette édition.



REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ AUX EMPLOYEURS

La Direction Générale de la CNAMGS porte à la connaissance de l'ensemble des employeurs des secteurs privé et parapublic que l'Appel à cotisation du 2ème trimestre 2018 de l'Assurance Maladie Obligatoire a été lancé le 14 Juin 2018.

A cet effet, les Déclarations Trimestrielles des Salaires (DTS) sont actuellement disponibles en ligne et peuvent être récupérées à partir du site internet www.cnamgs.ga ou auprès de la Direction du Recouvrement et du Contentieux sise au quartier Glass (entre la station Oil Libya et l'immeuble Hassan Hejeij).

Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne (e-déclaration), sont reçus sur rendez-vous, en appelant au 8889.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaire auprès des Délégations Provinciales de leur localité respective.

Les taux de cotisations sont les suivants :

Fonds	Taux de Cotisation Employeur	Taux de cotisation Employé	Assiette des cotisations	Plafond (par mois)
Secteur Public	5%	2,5%	IRPP	2.500.000 F CFA
Secteur Privé et Parapublic	4,1%	2%		

Pour rappel, les cotisations du 2ème Trimestre 2018 sont exigibles du 16 Juin au 31 Juillet 2018.

Passé ce délai, des majorations pour non déclaration (25%) et/ou paiement tardif (2%) seront appliquées.



Fait à Libreville, le 19 mars 2018

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE



La solidarité a un sens

